RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

UNION EUROPEENNE

# Contribution de la Région Bourgogne-Franche-Comté au PSN

# Note de synthèse

**La région la plus rurale de France avec une agriculture et une forêt qui comptent**

La Bourgogne-Franche-Comté compte 2.821 millions d'habitants (Insee 2013), dont environ 1.287 millions d'actifs. La part des 15 - 64 ans en Bourgogne est de 60,1% et 61.5% pour la Franche-Comté (Insee 2017 IC02). La densité d'habitants au $km^2$ est de 59 (Insee 2013).
Le cadre environnemental et agricole est un des atouts de la région. En effet, la Bourgogne-Franche-Comté est la région la plus rurale de France où l'agriculture, l'industrie agro-alimentaire et la forêt concentrent 5.54% des emplois (contre 4.1% pour la moyenne nationale) et dont les surfaces occupent environ 90% du territoire (contre 78.6% pour la moyenne nationale). Son PIB par habitant équivalent à 26 218€ la place en avant-dernière position des régions françaises métropolitaines. (Source SRADDET Bourgogne-Franche-Comté)

**<u>Objectif général :</u> favoriser le développement d'un secteur agricole intelligent, résilient et diversifié garantissant la sécurité alimentaire**

**En Bourgogne-Franche-Comté, un potentiel de production de qualité à préserver tout en accompagnant les transitions.** Avec 5 milliards de chiffre d'affaires et 60 000 actifs agricoles pour 2,5 millions d'hectares de surfaces agricoles, l'agriculture est un atout pour la région, soulevant des enjeux essentiels pour la PAC, notamment pour préserver ce potentiel, tout en accompagnant les transitions et en s'adaptant au changement climatique. Le secteur agricole représente 5,7% de la population active en Bourgogne, et 3% de la population active, en Franche-Comté (IC13).
La première des transitions est la transition économique, afin que les agriculteurs bénéficient d'un revenu décent, tenant compte du travail, des risques pris et des investissements réalisés. Aussi, pour assurer le renouvellement des générations et le maintien d'exploitations à caractère familial, les enjeux régionaux sont notamment :

- **l'obtention d'un revenu décent pour les agriculteurs.** La productivité par personne du secteur agricole, en 2015, est de 54 138.10€, en Bourgogne, et 114 492.8€, en Franche-Comté (IC12). Le revenu net des entreprises agricoles atteint 52 452 € /UTA, en 2015, en Bourgogne, et 15 355.8€/UTA, en 2015, en Franche-Comté, toutes activités agricoles confondues (IC26). 18 % des ménages agricoles sont sous le seuil de pauvreté alors que ce chiffre est de 13% pour l'ensemble de la région. L'industrie agro-alimentaire représente, elle, 2.6% de la population active, en Bourgogne, et 2.9% de la population active, en Franche-Comté (IC13). En 2016, cela se traduit par un revenu par facteurs agricoles de 29 112 €/ ETP en Bourgogne, et 20 258.20 €/ ETP en Franche-Comté (IC25). A noter, cependant, une baisse du revenu par ETP entre 2010 et 2016. Cette diminution est supérieure en Bourgogne, par rapport à la Franche-Comté. Le revenu par ETP des facteurs agricoles en Bourgogne est légèrement supérieur à la moyenne nationale (28 724,8€/ETP en 2016). En revanche, le revenu par ETP dans le secteur agricole en Franche-Comté est en dessous de la moyenne nationale. Le revenu d'entreprises agricoles est très différent entre la Bourgogne, 52 452€/ ETP, et la Franche-Comté, 15 355.80€/ ETP (IC26, données 2015). En Franche-Comté, le revenu des entreprises agricoles a chuté entre 2010 et 2016. Celui-ci est largement inférieur à la moyenne nationale qui se situe à 29 087,4€/ETP. Dans le secteur bovin allaitant, ce pourcentage atteint 26,4%.

- **Le soutien aux investissements productifs gages de compétitivité, de qualité des produits, de conditions de travail et d'adaptation aux marchés.** L'investissement dans l'agriculture a progressé en Bourgogne et en Franche-Comté sur la période 2010-2016, atteignant 612.6 M€ en 2016 en Bourgogne, et 557.6 M€ en Franche-Comté, la même année (IC28).

- **Une contractualisation intégrant les coûts de production.**

- **Une prise en compte des pratiques vertueuses en matière d'environnement et de climat.**

- **Adaptation des filières à la demande des marchés et une meilleure répartition de la valeur ajoutée.** Face aux difficultés énoncées, la résilience des exploitations agricoles passe notamment par des filières dynamiques, avec une gestion qualitative de l'offre par les producteurs, la création de nouvelles filières et par une contractualisation intégrant les coûts de production. C'est aussi par le regroupement de l'offre que de véritables stratégies de filière pourront voir le jour. La Bourgogne Franche-Comté compte 1065 établissements agro-alimentaires qui totalisent 25 000 emplois et produisent notamment 153 appellations de renommée nationale voire internationale. Un meilleur positionnement des agriculteurs passe par la création de la valeur ajoutée supplémentaire, avec une montée en gamme, un développement de nouveaux marchés (AB, non OGM, SIQO,…) et un accompagnement dans la transformation et la commercialisation.

Les autres priorités pour la Bourgogne Franche-Comté se situent également dans une plus grande complémentarité entre les filières végétales et animales, la prise en compte des zones à handicaps et l'adaptation de son agriculture tout en préservant ses écosystèmes et ses ressources, notamment en eau.

**<u>Objectif général :</u> renforcer la protection de l'environnement et l'action pour le climat et contribuer aux objectifs de l'Union liés à l'environnement et au climat.**

Avec ses 1,7 million d'hectares de forêts et ses 1,3 million d'hectares de prairies, la région constitue un véritable puits de carbone et de biodiversité, avec des espaces valorisés par des systèmes économiques créateurs de valeurs ajoutées et d'emplois.
Sur une longue période, l'intensification des modes de production et la spécialisation des territoires et des assolements qui ont accompagné l'agrandissement des exploitations ont eu un impact défavorable sur la biodiversité des écosystèmes agricoles. En Bourgogne, 54,8% des exploitations sont considérées comme moyennement intensives et 28,7% sont considérées comme intensives, ce qui est bien en dessous de la moyenne nationale de 46,7%. En Franche-Comté, 47% des exploitations sont considérées comme intensives, ce qui est dans la moyenne nationale (IC33).

**Soutenir les systèmes agricoles fondés sur les fonctionnalités des écosystèmes et sur une moindre utilisation d'intrants** de synthèse aide à mieux concilier biodiversité, services de régulation et production agricole. Plusieurs de ces systèmes connaissent une progression marquée au cours de ces dernières années, dont l'agriculture biologique. En Bourgogne-Franche-Comté, la surface a plus que doublé entre 2010 et 2018, passant de 50670 ha à 117500 ha (IC19). En 2018, 7 % de la surface totale agricole de Bourgogne-

Franche-Comté étaient en production biologique (certifiées ou en cours de conversion), ce qui place la région Bourgogne-Franche-Comté au 7ème rang français (IC19). Fin 2018, 2 329 exploitations sont certifiées ou en cours de conversion vers l'agriculture biologique en Bourgogne-Franche-Comté. D'après les informations collectées auprès d'ATMO BFC, les émissions de gaz à effet de serre agricoles en Bourgogne sont en baisse de 2,15 % entre 2014 et 2016. En Franche-Comté, ces émissions sont en hausse de 1,05 % entre 2014 et 2016.

Depuis quelques années, les sécheresses sont de plus en plus fréquentes. Les aléas climatiques imposent de **sécuriser les exploitations agricoles, en particulier les territoires à faible potentiel** (zones intermédiaires, zones d'élevage,...) et **encourager les systèmes résilients et les pratiques durables**. Les volumes d'eau destinés à l'irrigation représentent autour de 10 % de l'ensemble des volumes d'eau douce prélevés en France en 2012 (IC39). La part des surfaces agricoles irriguées s'établit à 0,59 % en Bourgogne (10 670ha) et 0,37% (2 540 ha) en Franche-Comté en 2016 (IC20). Ce faible pourcentage s'explique par la part importante des filières d'élevages sur le territoire, lesquelles ne nécessitent pas d'irrigation. Concernant la qualité des eaux, la part des masses d'eau de surface en bon ou très bon état écologique en 2009 par sous unité DCE était de 54,14% pour le Doubs, 37,5% pour la Saône et 32,69% pour la Seine amont. En 2015, ces chiffres se dégradent passant à 31,34% pour le Doubs, 25,42% pour la Saône et 21,34% pour la Seine amont.
L'érosion hydrique des sols était estimée en 2012 à 1,1 tonne par hectare et par an (t/ha/an) en Bourgogne et 1,5 tonne par hectare et par an (t/ha/an) en Franche-Comté (IC42). Ces chiffres ne reflètent pas l'hétérogénéité des situations, entre les espaces de prairies et forêts où le risque d'érosion est faible, et les vignobles où celui-ci est très élevé.
Certaines espèces protégées sont dans une dynamique de conservation favorable. Le loup connaît en particulier une très forte expansion spatiale, ainsi que le lynx dans une moindre mesure. En Franche-Comté, est concerné le massif du Jura, et en Bourgogne, l'Yonne est le département particulièrement visé.

En Bourgogne, la surface terrestre des sites Natura 2000 est de 386 170 ha, soit 12,7% des surfaces agricoles et forestières. 10,5 % des surfaces agricoles bourguignonnes sont couvertes par une zone Natura 2000 et 17,5 % des surfaces forestières (IC34). En Franche-Comté, la surface terrestre des sites Natura 2000 est de 247 683 ha, soit 16,1 % des surfaces agricoles et forestières. 11,2 % des surfaces agricoles franc-comtoises sont couvertes par une zone Natura 2000 et 21,6 % des surfaces forestières (IC34). Ces données sont supérieures à la moyenne nationale qui est de 8,3 % des surfaces agricoles et 18,9 % des surfaces forestières. Pour la forêt, en BFC 40% des surfaces forestières sont dans le domaine public (source : ONF). L'utilisation du bois en tant qu'énergie renouvelable correspond à 786 147 m3 de bois rond (Agreste, 2018).

Les écosystèmes agricoles fournissent des services bénéficiant à l'ensemble de la société, à commencer par la sécurité alimentaire. Dans une étude de 2017, l'Inra a ainsi pu finement analyser 14 services écosystémiques particulièrement pertinents pour les écosystèmes agricoles, apportant, sous réserve de la mise en œuvre de certaines pratiques, des bénéfices aux agriculteurs eux-mêmes mais également à la société, directement ou indirectement, comme la stabilisation des sols et le contrôle de l'érosion, la régulation de la qualité de l'eau ou encore du climat global et du potentiel récréatif. L'entomofaune et

l'avifaune des milieux cultivés jouent un rôle de régulation des ravageurs des cultures et des plantes adventices. La diversité et l'abondance des pollinisateurs sauvages conditionnent la production des cultures maraîchères, fruitières et oléagineuses pour une surface cultivée en BFC d'environ 322 198 ha (dont vignes) (Source Agreste).

**Objectif général : consolider le tissu socioéconomique des zones rurales.**

Les zones rurales de Bourgogne-Franche-Comté présentent une densité de population peu élevée, 48.5 habitants par km2 en 2015 en Bourgogne, et 48 habitants par km 2 en 2015, en Franche-Comté (IC4), faisant de la région une des régions françaises à la densité de population la moins élevée.
**Afin de garantir le renouvellement des générations, l**a mise en place de mesures d'accompagnement en faveur de **l'installation des agriculteurs, dans un environnement social et économique rural attractif pour eux et leur famille**, reste un enjeu pour la future PAC. Le territoire rural est peu dense mais le taux d'emploi des populations rurales se maintient avec, en 2017, un taux d'emploi en Franche-Comté pour les 15-64 ans de 68.1% et, de 64.8% en Bourgogne (IC5). Le taux de chômage reste important puisqu'il représente 6.8% de la population, en Franche-Comté, et 21.3% pour les jeunes de 15 à 24 ans, et comparativement en Bourgogne, 10.6% et 24% pour les jeunes de 15 à 24 ans (IC7).
**L'amélioration de l'accompagnement des transmissions d'exploitations** demeure également au centre des enjeux du territoire. Les agriculteurs sont relativement âgés, particulièrement en Bourgogne avec 6 960 agriculteurs de plus de 55 ans, en 2016, soit 37.7% des agriculteurs, et 2 770 en Franche-Comté, en 2016, soit 34.9% des agriculteurs (IC23). Le niveau de formation des agriculteurs a fortement progressé lors de ces 20 dernières années : 80 % des moins de 40 ans ont le baccalauréat contre 39 % des plus de 40 ans.

Les actions de **valorisation des activités agricoles**, qualitatives tant du point de vue des produits que de l'environnement, sont un enjeu sociétale cible, bénéficiant aussi à **l'attractivité touristique** des territoires ruraux. La part des emplois dans le secteur primaire entre 2010 et 2015 a augmenté en Bourgogne (4.6% vs 5.3%) et reste supérieure à la moyenne nationale de 2.7%. Les mêmes constats sont faits en Franche-Comté avec une part des emplois dans le secteur primaire entre 2010 et 2015 également en augmentation (2.8% vs 3.4%) et restant, elle aussi, supérieure à la moyenne nationale de 2.7% (IC11). La qualité du secteur agricole de la région se traduit notamment au travers de l'existence de 153 signes de qualité (labels, etc.).
La forêt est une caractéristique essentielle de la région puisque celle-ci couvre 43.93% du territoire de Franche-Comté et 29.95% en Bourgogne (IC 31, données 2012). En Franche-Comté, 21.6 % des forêts font partie d'une zone Natura 2000, et 17.3% en Bourgogne (IC 34). Sur l'ensemble de la région, ce sont 529 entreprises qui exercent une activité d'exploitation forestière et une activité de scierie (Agreste).
Le tourisme est également un facteur de développement en zone rurale comme le souligne le nombre de lits, en 2016, s'élevant à 88 295 en Bourgogne dont 63.7% situés en zone rurale, et 67 096 lits en Franche-Comté dont 74.5% situés en zone rurale (IC 30).

# AFOM et besoins

## OS A __ SOUTENIR DES REVENUS AGRICOLES VIABLES ET LA RESILIENCE DANS TOUTE L'UNION POUR AMELIORER LA SECURITE ALIMENTAIRE

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Secteur agricole représente 4% de la valeur ajoutée régionale, contre 1,7% au niveau national.<br><br>- Avec 29 200 agriculteurs exploitants (2015), soit 2,6% des actifs en emploi, la région se place au 4ème rang des régions françaises.<br><br>- 11% de la production française de viande bovine et Comté : 1ère AOP fromagère en valeur ajoutée.<br><br>- Des savoir-faire agricoles et agroalimentaires reconnus par des produits à notoriété nationale et internationale.<br><br>- Des systèmes très divers et vertueux (herbagers, polyculture-élevage, …) liés à la diversité de nos territoires/terroirs/sols/climat. | - Taux d'endettement élevé des exploitations, niveau élevé des charges par rapport au rendement, manque de compétitivité.<br><br>- 18% des ménages agricoles sous le seuil de pauvreté, contre 13 % dans la région. Pauvreté plus prononcée dans les territoires d'élevage bovins viande.<br><br>-Dans les ménages agricoles, les 10 % de personnes les plus modestes ont un revenu 5 fois inférieur aux 10 % des personnes les plus aisées (dans la pop régionale, écart égal à 3).<br><br>- Prix des produits insuffisants pour dégager un revenu pour les exploitants et dispersion des résultats économiques des exploitations.<br><br>- Territoires à handicaps : montagnes, zones intermédiaires, … induisant des surcoûts de production. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Des produits à faire encore mieux correspondre aux besoins du marché et aux attentes sociétales des consommateurs (élevage herbager, bio).<br><br>- Renforcer l'autonomie fourragère en vue de la sécurisation alimentaire des troupeaux, basée sur une alimentation en herbe.<br><br>- S'organiser pour réduire les charges, réduire l'apport des intrants.<br><br>- Des modèles de filières où la répartition des marges est exemplaire à transférer à d'autres productions.<br><br>- Favoriser les échanges entre les filières animales et végétales (échange paille/fumier). | - Risque de disparition des exploitations à taille humaine.<br><br>- Main-d'œuvre disponible en baisse et charges salariales largement supérieures à celles en France.<br><br>-Des produits au lait cru sensibles nécessitant un suivi rigoureux et des contrôles permanents.<br><br>- « Montée en gamme » mal valorisée, forte volatilité des prix, des intrants et des productions.<br><br>- Exposition aux aléas climatiques (sécheresse) et économiques (concurrence mondiale). |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-A : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Inciter à la mise en place de systèmes plus résilients et à la diversification des activités** | - Renforcer la prévention dans le domaine sanitaire en soutenant les investissements en biosécurité et en encourageant les mesures de lutte précoce.<br>- Soutenir les investissements de protection contre les risques climatiques (filets paragrêles, protection contre le gel, systèmes d'irrigation, etc.).<br>- Renforcer le soutien aux systèmes à fortes externalités positives non prises en compte par le marché, afin d'inciter les exploitants à orienter leurs pratiques tout en soutenant leurs revenus, notamment la poursuite des pratiques bio.<br>- Encourager la diversification des activités dont la production d'énergie, notamment photovoltaïque, en complémentarité de l'activité principale et dans une logique d'autonomie énergétique locale.<br>- Développer les outils de valorisation en itinérance, dans le cadre diversification des activités de niche.<br>- Faciliter les échanges de proximité entre les filières animales et végétales pour permettre leur complémentarité. ENJEU IMPORTANT. |
| **Amoindrir les disparités de revenus entre filières et territoires.** | - Encourager la structuration de la filière bovin/ viande notamment par la production de valeur ajoutée sur le territoire.<br>- Accompagner l'augmentation de la valeur ajoutée des exploitations agricoles (labels, qualité des produits, AB…) et développer les outils nécessaires à la commercialisation des produits par les producteurs.<br>- Prendre en compte les surcoûts liés aux territoires ayant des handicaps (montagnes, zones défavorisées…).<br>- Avoir une politique concertée et offensive à l'export. |
| **Développer la formation à la gestion des risques ainsi que l'appropriation des innovations technologiques et organisationnelles** | - Développer les outils portant sur la gestion des risques à destination notamment des conseillers agricoles, agriculteurs, établissements d'enseignement agricole)<br>- Mettre en place des actions de e-formation.<br>- Mettre en place des règlementations permettant une réaction souple face aux aléas climatiques. HORS PAC |
| **Définir des règles claires pour la répartition de la valeur ajoutée**<br><br>- POINT de VIGILANCE : HORS PAC - | - Prévoir, au-delà des aides de l'Union européenne, des règles de répartition des marges au sein des filières.<br>- Supprimer les distorsions de concurrence par rapport aux produits d'importation.<br>- Reconnaître et autoriser les mesures qui responsabilisent les producteurs sur la qualité de leur produit (cahier des charges) et sur la mise en marché (volume de production).<br>- Sanctionner les abus de position dominante à l'aval et lors de la commercialisation.<br>- Créer un observatoire européen des marchés agricoles.<br>- Accompagner la segmentation et la promotion des produits.<br>- Nouer des partenariats économiques équitables. |

## OS B __ RENFORCER L'ORIENTATION VERS LE MARCHE ET ACCROITRE LA COMPETITIVITE, NOTAMMENT PAR UNE ATTENTION ACCRUE ACCORDEE A LA RECHERCHE, A LA TECHNOLOGIE ET A LA NUMERISATION

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Des produits renommés porteurs d'une forte identité régionale : vins, viande, fromages AOP, moutarde, cassis, blé panifiable, volailles de Bresse ...<br><br>- Une production agro-alimentaire importante et générant des emplois induits.<br><br>- De nombreuses filières structurées autour d'outils coopératifs et privés liés aux bassins de production.<br><br>- Des conditions pédoclimatiques favorables au développement d'une diversité de nouvelles cultures sur une partie du territoire.<br><br>- Présence de pôles de recherche et d'innovation et lien fort entre agriculture et agroalimentaire : Vitagora, ENIL…<br><br>- Un secteur bio en forte croissance et des structures de conseil spécialisées du réseau bio historiques bien implantées. | - Sous valorisation de nos atouts vis-à-vis des produits concurrents.<br><br>- Des variétés mal adaptées au climat actuel et à son évolution future.<br><br>- Des handicaps naturels induisant des surcoûts de production et de collecte, notamment en zone de montagne.<br><br>- Une tendance à la spécialisation et à la concentration des exploitations.<br><br>- Des bâtiments vieillissants à moderniser avec des surcoûts, notamment en montagne, avec des impacts environnementaux à limiter.<br><br>- Des exportations encore assez faibles : taux d'exportation inférieur à la moyenne nationale (19 % contre 27 %). |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Nouvelles technologies et outils connectés pour piloter les productions.<br><br>- Complémentarité production végétale/ production animale à renforcer pour sécuriser les approvisionnements, réduire les coûts de transport et satisfaire la demande consommateur.<br><br>- Une région au centre de l'Europe, à proximité d'un important bassin de consommation connecté via des réseaux de transport (fret, fluvial, route). | - Pas les mêmes règles sur les conditions de production et règles sanitaires, environnementales et sociales pour les produits français et importés.<br><br>- Concurrence avec des produits bois moins chers venant d'autres pays.<br><br>- Cours des intrants et matières premières volatiles.<br><br>- Peu d'organismes de conseils présents sur les territoires, à part les chambres d'agriculture et le réseau agriculture biologique.<br><br>- Multiplication des aléas climatiques qui fragilisent les exploitations. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-B : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Encourager des projets de recherche adaptés aux problématiques agricoles régionales** | - Encourager les synergies entre la recherche et les exploitations notamment via les tiers lieux et la mise en réseau.<br>- Encourager la recherche variétale et la conservation.<br>- Diffuser les innovations issues de projet de recherche, luttant contre le changement climatique.<br>- Valoriser la mise en œuvre des recherches sur l'agro écologie. |
| **Encourager les projets collectifs au niveau des filières ou des bassins de production** | - Développer la relocalisation de certaines productions (fruits et légumes, protéines).<br>- Encourager la mise en relation de tous les acteurs au sein de leur filière.<br>- Encourager les agriculteurs à investir dans l'aval pour maintenir des outils de transformation avec les lieux de décision en Région.<br>- Dans les IAA, inciter à créer des pools de compétences mutualisés pour les PME.<br>- Réaliser des diagnostics agricoles de territoire avec les organisations professionnelles agricoles pour identifier les nouveaux projets à mettre en œuvre.<br>- Soutenir la conversion en agriculture biologique notamment en fonction des demandes des marchés et en structurant les filières, pour maintenir un juste retour de la valeur ajoutée en faveur des agriculteurs. |
| **Favoriser la mise au point et la diffusion de techniques et de pratiques innovantes en encourageant les démarches de groupe, l'expérimentation et les investissements innovants** | - Faire du numérique un atout pour la ruralité (agriculture connectée, réseau numérique, points d'accès…).<br>- Accompagner les investissements matériels ou immatériels nécessaires au développement de filières, notamment émergentes, en particulier la filière protéines végétales, les valorisations non alimentaires (hors vocation énergétique) ou le développement de cultures plus propices liées au changement climatique.<br>- Encourager l'intelligence artificielle pour réduire les contraintes du métier.<br>- Diffuser les innovations organisationnelles et sociales. |
| **Encourager labels, les démarches de qualité et valoriser la qualité des produits** | - Soutenir les actions de communication et de sensibilisation de la population dans une logique de valorisation des produits locaux.<br>- Encourager l'export des produits à forte valeur ajoutée.<br>- Promouvoir les filières régionales spécifiques (lait cru, porc au lactosérum, productions à l'herbe, produits de terroir…). |
| **Valoriser l'écologie industrielle territoriale (économie circulaire)** | - Réduire les charges d'exploitation, notamment les charges de mécanisation en favorisant l'investissement dans un cadre collectif, encourager la réduction des intrants et la transition vers des systèmes plus autonomes. |
| **Soutenir les investissements** | - Poursuivre l'optimisation des investissements dans les exploitations agricoles pour améliorer les conditions de travail, la productivité, la modernisation des exploitations.<br>- Faire face au changement climatique en prévoyant de nouveaux investissements pour adapter et sécuriser les systèmes d'exploitation à ces nouvelles contraintes : stockage du fourrage, stockage de l'eau, séchage solaire …<br>- Éviter la distorsion de concurrence entre les régions sur les aides aux investissements en prévoyant un cadre national d'intervention. |

## OS C __ AMELIORER LA POSITION DES AGRICULTEURS DANS LA CHAINE DE VALEUR

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Maîtrise de la production par les producteurs et investissements dans les outils de transformation pour permettre une meilleure répartition de la valeur ajoutée.<br><br>- Des conversions massives à l'AB ces dernières années.<br><br>- Dans certains secteurs : de nombreux magasins de proximité, de fruitières, …<br>de nombreuses entreprises de transformation familiale, de proximité, plus favorable à la répartition de la valeur ajoutée.<br><br>- 1/3 des exploitations de moins de 20 hectares commercialisent en circuit court. | - Structuration du secteur bio pouvant déstabiliser les prix payés aux producteurs.<br><br>- Peu d'OP et de petite taille.<br><br>- Une diversité d'acteurs et des bassins de production non superposés au découpage régional entraînant une construction de filière plus complexe.<br><br>- En 2016, 16,5% des exploitations (hors viticulture) en BFC vendent en circuit court en nom propre (= + 4 points par rapport au recensement agricole de 2010), ce qui est inférieur à la moyenne nationale de 20%. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Reprise en main de la commercialisation par les agriculteurs.<br><br>- Nécessité de répercuter les coûts de production dans le prix de vente des produits.<br><br>- S'appuyer sur l'image et l'identité des produits régionaux.<br><br>- Pour 60 % des exploitations, la part de chiffre d'affaires en circuit court est supérieure à 10%.<br><br>- Les IAA pèsent pour 25 % dans le chiffre d'affaires de l'industrie manufacturière régionale et avec 2,5 milliards d'euros, les produits des industries agroalimentaires contribuent pour 13% aux exportations.<br><br>- Objectifs d'atteinte de pourcentage d'alimentation bio en restauration collective publique (loi EGalim). | - Baisse continuelle du nombre d'agriculteurs.<br><br>- Part de conversions en AB « opportunistes », qui pourraient ne pas durer dans le temps et déstabiliser les filières.<br><br>- Intégration par l'aval des outils de production. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-C : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Développer et structurer les circuits alimentaires de proximité** | - Valoriser les productions locales et adapter les outils de transformation pour répondre aux enjeux de production durable.<br>- Encourager l'agriculture de proximité promue par les collectivités locales.<br>- Créer les structures et outils en amont des circuits courts (plateformes d'approvisionnement …).<br>- Favoriser les coopérations interrégionales sur les circuits courts.<br>- Structurer l'approvisionnement local et développer les outils destinés à la restauration collective publique et privée. |
| **Encourager le regroupement de l'offre (pour peser dans les négociations de prix), dans les filières ou secteurs peu structurées** | - Conforter la sécurisation juridique des organisations de producteurs, en prenant notamment en compte les coûts de production.<br>- Réaliser des diagnostics de territoire avec les chambres d'agriculture et avec les professionnels des secteurs directement concernés, pour identifier les filières à conforter.<br>- Poursuivre le développement de la contractualisation écrite avec la prise en compte des coûts de production, et échanger l'échange de bonnes pratiques pour sécuriser l'approvisionnement.<br>- Soutenir la constitution d'organisations de producteurs pour l'ensemble des producteurs des différentes filières en renforçant le lien entre la production et les entreprises agroalimentaires. |
| **Soutenir les IAA afin de maintenir leur ancrage régional et de sécuriser leurs approvisionnements** | - Développer les investissements productifs, notamment en faveur des IAA.<br>- Développer des instruments financiers dans les IAA.<br>- Valoriser les métiers de main-d'œuvre qualifiée,<br>- Encourager le développement des outils numériques pour renforcer la réactivité des processus, notamment plateformes logistiques.<br>- Soutenir le développement d'abattoirs locaux ou régionaux, notamment les démarches innovantes (ex : abattoirs mobiles).<br>- Accompagner les investissements nécessaires pour la mise en place de la segmentation de nouveaux marchés dans les IAA tout en permettant une meilleure valorisation pour les producteurs. |
| **Soutenir la diversification agricole des activités** | - Réduire les contraintes de travail avec des solutions viables, en particulier pour la vente directe.<br>- Soutenir les projets de transformation et commercialisation : création de valeurs ajoutées, marchés de proximité, restauration hors foyer, les magasins de producteurs … |

## OS D __ CONTRIBUER A L'ATTENUATION DU CHANGEMENT CLIMATIQUE ET A L'ADAPTATION A CE DERNIER, AINSI QU'AUX ENERGIES RENOUVELABLES

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Importance des surfaces forestières (37%) et des prairies (29%) en BFC : stockage de Carbone (notamment sur sols cultivés).<br><br>- Gestion durable et résiliente des forêts (permettant une séquestration du carbone).<br><br>- Prise de conscience de la profession sur le changement climatique.<br><br>- INRA : recherche variétale et Agroécologie Des réseaux existants (fermes DEPHY, GIEE,…). | - Variétés mal adaptées au climat actuel.<br><br>- Zones à faible potentiel sur une large partie du territoire.<br><br>- Inadéquation temporelle entre pluviométrie et consommation des cultures et bétail.<br><br>- Morcellement de la propriété forestière.<br><br>- Des conseillers insuffisamment formés sur le changement climatique. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Développement des énergies renouvelables en agriculture (photovoltaïque, éoliennes…).<br><br>- Travailler à améliorer la productivité et la résilience des productions végétales (espèces mieux adaptées, meilleur raisonnement de la fertilisation, itinéraires techniques des prairies…).<br><br>- Développement de l'agroforesterie.<br><br>- Développer l'usage du bois en circuits courts et de proximité pour limiter l'impact environnemental du transport de bois.<br><br>- Travailler à des programmes de recherche/ expérimentation ambitieux sur le changement climatique.<br><br>- Economie autour de la foresterie. | - Des aides à la gestion des risques pas suffisamment adaptées aux différents risques.<br><br>- Des évènements climatiques extrêmes de plus en plus réguliers.<br><br>- Une artificialisation des sols qui continue.<br><br>- Des crises sanitaires favorisées par le changement climatique.<br><br>- Risque de simple adaptation réactive aux aléas, sans prospective et anticipation des changements climatiques.<br><br>- Dépérissements massifs d'essences et explosion de ravageurs en forêt. Difficultés à substituer certaines essences bien valorisées sur les marchés.<br><br>- Risque incendie en forêt.<br><br>- Vigilance sur l'équilibre sylvo-cynégétique. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-D : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Améliorer les connaissances sur le changement climatique et leurs impacts sur le territoire** | - Approfondir et valoriser les connaissances agronomiques et forestières pour s'adapter aux évolutions attendues.<br>- Promouvoir et développer la recherche variétale.<br>- Soutenir la recherche pour réduire les principales émissions (entériques).<br>- Mettre en place la connaissance à moyen et long terme sur le risque incendie feux de forêt.<br>- Créer et diffuser les indicateurs de bilan carbone tout au long du cycle d'alimentation.<br>- Améliorer la connaissance des écosystèmes, ainsi que les bénéfices écosystémiques aux productions, et développer le conseil sur ces sujets.<br>- Renforcer les contributions positives de l'agriculture pour limiter le réchauffement climatique grâce aux énergies renouvelables. |
| **Encourager les systèmes et les pratiques culturales résilients et sobres en intrant et former les agriculteurs à ces pratiques.** | - Conserver, valoriser et accroître les infrastructures agro écologiques (bocages, ripisylves, haies…).<br>- Assurer, compenser le changement de pratique, la prise de risque dans le cadre de la transition agro écologique.<br>- Développer l'agro foresterie et la résilience des habitats forestiers.<br>- Favoriser les investissements contre la sécheresse notamment pour les élevages.<br>- Favoriser l'investissement permettant la protection des vignes aux aléas.<br>- Sécuriser l'autonomie fourragère des élevages.<br>- Promouvoir et favoriser les alternatives paille/ litière.<br>- Promouvoir les pratiques du sol favorisant la séquestration de carbone.<br>- Soutenir les efforts en matière d'agriculture de qualité (AB, agro écologie…).<br>- Développer l'autonomie protéique et alimentaire des élevages, au sein d'une exploitation ou à l'échelle d'un territoire.<br>- Favoriser les synergies entre élevages et productions végétales.<br>- Soutenir les investissements permettant la structuration d'une agriculture à bas-intrants. |
| **Prévoir une gestion adaptée des ressources naturelles, notamment de l'eau** | - Développer les outils de concertation sur l'usage des ressources, notamment en eau.<br>- Promouvoir des systèmes de culture économe en eau.<br>- Préserver les forêts sénescentes.<br>- Développer les outils de gestion des risques suite à des crises sanitaires et climatiques.<br>- Structurer le territoire (réseau, places de dépôt forestières…) en cas de crises sanitaires.<br>- Améliorer la gestion et le stockage des effluents. |
| **Contribuer à l'autonomie énergétique des territoires** | - Développer ENR à bilan énergétique positif, notamment en zones intermédiaires.<br>- Développer la production d'énergies renouvelables dans une logique d'économie circulaire (hors système de production en soi).<br>- Réduire les consommations énergétiques avant d'envisager des développements de nouvelles sources d'énergie.<br>- Encourager les matériaux biosourcés (chanvre…), notamment en production bio.<br>- Mutualiser le raccordement aux réseaux (électrique, gaz, ....) HORS PAC. |
| **Former aux enjeux du changement climatique et aux outils d'adaptation** | - Développer la formation, le conseil, l'accompagnement et la sensibilisation des agriculteurs pour faciliter un changement d'échelle dans l'adoption des pratiques agricoles préservant les ressources.<br>- Former et sensibiliser les territoires à l'autonomie énergétique, à l'agro écologie.<br>- Former les acteurs forestiers aux évolutions climatiques.<br>- Accompagner les éleveurs dans la lutte/ veille sanitaire.<br>- Accompagner l'agriculture sur la veille et la gestion des espèces exotiques envahissantes.<br>- Introduire de la souplesse dans la règlementation pour tenir compte du changement climatique lors des aléas. |

## OS E __ FAVORISER LE DEVELOPPEMENT DURABLE ET LA GESTION EFFICACE DES RESSOURCES NATURELLES TELLES QUE L'EAU, LES SOLS ET L'AIR

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - EAU : présence de 3 têtes de bassins.<br><br>- Une prédominance de systèmes extensifs, des territoires de bocage.<br><br>- Bonne dynamique de conversion AB. | - Des productions ayant des impacts sur la ressource en eau.<br><br>- Sols karstiques rendant les cours d'eau très sensibles aux pollutions agricoles.<br><br>- Pratiques d'exploitation défavorables à la vie des sols.<br><br>- Une région exportatrice => pollutions.<br><br>- Manque d'accompagnement des exploitations sur l'adaptation au changement climatique. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Développement de modèles agricoles (AB, agriculture de conservation, …).<br><br>- Favoriser les démarches collectives, les complémentarités productions animale et végétale.<br><br>- Adaptation des cultures aux ressources disponibles.<br><br>- Développement des filières locales et des circuits courts.<br><br>- Maintenir un équilibre polyculture/ élevage. | - Sécheresses de plus en plus fréquentes : manque d'eau pour les exploitations.<br><br>- Concurrence autour des usages de l'eau.<br><br>- Développement de l'urbanisation : concurrence pour le foncier. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-E : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **EAU** | - Encourager les méthodes de récupération et de stockage d'eau, individuel ou collectif, tout en respectant le développement durable.<br>- Optimiser l'utilisation de la ressource en eau en foresterie.<br>- Favoriser le ralentissement des ruissellements des eaux pluviales.<br>- Développer les solutions de stockage d'eau pour le réseau d'eau potable.<br>- Préserver la qualité des eaux, notamment potable ou des eaux brutes des captages prioritaires dégradés. |
| **SOL** | - Soutenir les efforts en matière d'agriculture biologique.<br>- Favoriser les investissements non productifs qui limitent le ruissellement, l'érosion…<br>- Soutenir les investissements forestiers limitant les impacts sur le sol.<br>- Limiter l'artificialisation et l'imperméabilisation des sols ruraux.<br>- Continuer de soutenir les dessertes et le stockage des bois en forêt pour limiter l'impact au sol lors de l'exploitation forestière et augmenter la sécurité. |
| **AIR** | - Encourager les plateformes de stockage intermédiaires dans un objectif de limitation des transports de bois.<br>- Préserver les terres agricoles en périphérie des zones urbaines.<br>- Encourager les bonnes pratiques liées à la gestion des prairies permanentes pour améliorer le stockage du carbone. |
| **Encourager et inciter les démarches collectives et les pratiques durables (dont l'éco conception des matériaux), ainsi que l'économie circulaire** | - Inciter au regroupement des propriétaires forestiers et des propriétaires agricoles.<br>- Favoriser les cultures non énergétiques (non dédiées aux énergies renouvelables), en particulier les cultures intermédiaires.<br>- Soutenir et valoriser les aménités agricoles et forestières.<br>- Encourager le recours au matériel non thermique.<br>- Encourager les systèmes polyculture élevage.<br>- Encourager le stockage de l'électricité pour auto-consommer.<br>- Promouvoir les CUMA et Fab lab.<br>- Favoriser la mutualisation des outils et des investissements.<br>- Encourager les complémentarités et l'autonomie au sein des différents ateliers de l'exploitation ou entre les territoires, notamment polyculture-élevage, porc IGP de Franche-Comté au lactosérum, porc « FAF ».<br>- Reconnaître et rémunérer les pratiques vertueuses (services environnementaux notamment),, pour maintenir des exploitations de type « familial ».<br>- Encourager les pratiques favorisant les économies d'eau dans les exploitations agricoles.<br>- Favoriser l'acquisition de valeur ajoutée localement (dont engraissement). |
| **Préserver les zones à enjeux** | - Recréer, restaurer, préserver les zones humides.<br>- Soutenir la maitrise et la gestion foncière notamment dans les zones à enjeux.<br>- Valoriser les services écosystémiques.<br>- Renforcer l'autonomie fourragère par une meilleure gestion des prairies y.c par le retournement, si nécessaire (canicule, campagnols, prairies dégradées en termes de biodiversité, …). |

## OS F __ CONTRIBUER A LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITE, AMELIORER LES SERVICES ECOSYSTEMIQUES ET PRESERVER LES HABITATS ET LES PAYSAGES

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Existence de pratiques agricoles favorables à la biodiversité et aux paysages : systèmes extensifs, limitation de la fertilisation, pastoralisme, agriculture biologique.<br><br>- Région riche en biodiversité par sa géographie : carrefour d'influences climatiques, gradient d'altitude...<br><br>- Mosaïque de milieux et de paysages à préserver : haies et bocages, pelouses sèches, prairies humides.<br><br>- Réseau d'opérateurs reconnus pour la gestion de la biodiversité et des paysages (CEN, animateurs Natura 2000, PNR, Grands sites…).<br><br>- Superficie des zones de prairies.<br><br>- Forêt. | - Pullulation de certaines espèces favorisées par la simplification des écosystèmes et certaines pratiques culturales.<br><br>- Manque de reconnaissance du public face aux actions positives mises en œuvre par les exploitants et de lisibilité de ces actions.<br><br>- Articulation entre recherche, expérimentation, conseil et diffusion insuffisante.<br><br>- Les évolutions de gestion des secteurs productifs aggravent les altérations des paysages et de la biodiversité.<br><br>- La cohabitation entre l'élevage extensif et les grands prédateurs questionne les pratiques.<br><br>- Valorisation des essences secondaires. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Evolution vers une agriculture et une sylviculture durable, développement de l'agriculture biologique, des modes alternatifs d'exploitation et des circuits courts.<br><br>- Développement de la recherche sur la conservation variétale et les services écosystémiques. | - Manque de rentabilité de certaines pratiques favorables à la biodiversité.<br><br>- Risque de déprise agricole dans les zones défavorisées et de montagne.<br><br>- Disparition d'essences portant atteinte à la biodiversité et aux paysages. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-F : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Sécuriser les pratiques respectueuses de l'environnement aboutissant à des débouchés locaux, et garantissant un revenu** | - Maintenir l'élevage extensif et le pastoralisme, notamment dans les zones à handicap naturel ou spécifique.<br>- Réintroduire de l'élevage sur certains territoires spécifiques.<br>- Protéger les troupeaux face au risque de prédation.<br>- Favoriser l'installation de productions vivrières consommées localement (maraîchage, fruitiers...).<br>- Promouvoir les diagnostics biodiversité à l'échelle des exploitations.<br>- Favoriser les Espaces Tests Agricoles (ETA) pour former des producteurs locaux-commerçants et fiabiliser leur installation.<br>- Renforcer l'ingénierie dédiée à la gestion des milieux naturels.<br>- Compenser les changements de pratique et la prise de risque lors des changements vers une agro écologie ou plus respectueux de l'environnement.<br>- Faciliter les investissements des systèmes agricoles qui permettant d'apporter une contribution positive à l'environnement et qui limitent l'impact du changement climatique. |
| **Renforcer les actions d'information et communication vers le « grand public » pour une meilleure appropriation par la société des enjeux agricoles, alimentaires et environnementaux et des liens entre pratiques agricoles et forestières et biodiversité** | - Maintenir la continuité des dispositifs d'animation en faveur biodiversité, sur les zones à enjeux.<br>- Communiquer/ soutenir les initiatives de mise en valeur des actions favorables à l'environnement.<br>- Encourager le renforcement de la biodiversité urbaine dans les projets d'aménagement et d'urbanisme. |
| **Maintenir les réservoirs de biodiversité et milieux remarquables** | - Soutenir l'acquisition foncière dans un objectif de protection de la biodiversité.<br>- Favoriser le maintien et la recréation des continuités écologiques.<br>- Sauvegarder les pollinisateurs<br>- Préserver les prairies fleuries, prairies sensibles et SIE (surfaces d'Intérêt écologique). |
| **Soutenir les pratiques agricoles favorables aux services écosystémiques / Encourager les assolements /** | - Valoriser les systèmes permettant de préserver la biodiversité.<br>- Encourager le recours et la conservation de variétés anciennes, ou locales, ou adaptées au changement climatique. |
| **Poursuivre les efforts en matière de formation** | - Former, conseiller les agriculteurs aux enjeux et pratiques respectueuses de la biodiversité. |

## OS G __ ATTIRER LES JEUNES AGRICULTEURS ET FACILITER LE DEVELOPPEMENT DES ENTREPRISES DANS LES ZONES RURALES

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Métiers intéressants, riches, diversifiés, proches de la nature, moderne, combinant une multitude de compétences et savoir-faire, de la technicité, contact des consommateurs (vente directe).<br><br>- De nombreux lycées agricoles dispensant une offre de formations riches et variées en BFC.<br><br>- Plus de 600 porteurs de projet s'installent chaque année en Bourgogne Franche-Comté contre 1000 départs (taux supérieur à la moyenne nationale).<br><br>- Une hausse des installations aidées : environ la moitié sollicite les aides à l'installation.<br><br>- Environ 30% des installations se déroulent en dehors du cadre familial (supérieur à la moyenne nationale), dont environ 20 % en bio.. | - Population agricole vieillissante et difficultés de transmission.<br><br>- Constat de trois départs en retraite pour deux installations de jeunes de moins de 40 ans.<br><br>- Manque de connaissances sur l'évolution des métiers.<br><br>- Peu de cédants anticipent leur transmission.<br><br>- Baisse des effectifs dans les établissements de formation.<br><br>- Difficulté à recruter des salariés ou associés. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Métier d'agriculteur de plus en plus en lien avec les nouvelles technologies (robotisation, …) réduisant la pénibilité.<br><br>- De nombreuses opportunités pour développer des produits ou des filières, créer de la valeur ajoutée.<br><br>- Augmentation de la diversité des profils des porteurs de projet et des projets.<br><br>- Développement des formes sociétaires favorisant la transmission des outils notamment à des hors cadres familiaux. | - Métier de plus en plus complexe, méconnue avec faibles rémunérations.<br><br>- Inadéquation entre exploitations disponibles à la reprise (souvent sociétés agricoles ou ferme d'élevage) et recherche des candidats (exploitations pour productions nécessitant peu de foncier comme le maraîchage…).<br><br>- Image négative ou idéalisée de l'agriculture. notamment pour certaines productions telles que l'élevage porcin. Or, certaines AOP telles que la saucisse de Morteau manquent aujourd'hui de producteurs. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-G : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Renforcer les actions d'accompagnement à l'installation et à la transmission en agriculture** | - Adapter la politique d'installation à l'évolution des publics et faciliter l'accès aux dispositifs d'aide à l'installation pour tous les agriculteurs.<br>- Développer services de remplacement et regroupement d'employeurs.<br>- Développer et accompagner les cédants dans leurs projets de transmission.<br>- Soutenir les démarches de mutualisation de matériels (CUMA…).<br>- Encourager les installations sociétaires pour faciliter la transmission des outils notamment à des hors cadres familiaux.<br>- Favoriser la montée en compétences des actifs agricoles.<br>- Favoriser la reprise des exploitations bio et garantir leur maintien.<br>- Revaloriser les aides à l'installation et simplifier la procédure administrative. |
| **Promouvoir les nouveaux métiers de l'agriculture pour attirer une main-d'œuvre qualifiée** | - Soutenir les actions de revalorisation sociale de la profession agricole.<br>- Communiquer sur les pratiques et modes de production favorables à l'environnement, mis en œuvre par les agriculteurs.<br>- Encourager le partage d'expérience.<br>- Développer les chantiers d'insertion agricole.<br>- Encourager la promotion des métiers agricoles et forestiers. |
| **Favoriser un environnement social attractif** | Cf. OS H |
| **Maintenir une agriculture « à taille humaine » via la stabilisation du nombre d'exploitations.** | - Renforcer les mesures de régulation du foncier, notamment face à l'urbanisation.<br>- Soutenir l'accompagnement des réserves foncières.<br>- Soutenir les groupements fonciers. |

## OS H __ PROMOUVOIR L'EMPLOI, LA CROISSANCE, L'INCLUSION SOCIALE ET LE DEVELOPPEMENT LOCAL DANS LES ZONES RURALES, Y COMPRIS LA BIO ECONOMIE ET LA SYLVICULTURE DURABLE

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Territoires organisés pour conduire des projets (LEADER, PNR).<br><br>- Un patrimoine culturel et naturel d'envergure (8 sites classés à l'UNESCO, grands sites de France…).<br><br>- Excellence dans les domaines de l'agroécologie, de l'alimentation, des productions de qualité diversifiées.<br><br>- Forte surface boisée et forêt à fort potentiel (puits de carbone, filière économique). | - Des services en régression dans les zones rurales et des temps d'accès aux services plus longs que la moyenne nationale.<br><br>- Une capacité d'accueil touristique limitée et un hébergement insuffisamment adapté à la clientèle.<br><br>- Renforcer les liens villes-campagnes et la consommation de proximité.<br><br>- Découplage entre la ressource et la seconde transformation du bois.<br><br>- Déficit de main-d'œuvre agricole lié aux difficultés de recrutement même sur des pleins-temps de salariés. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Mobilisation des outils de planification pour une alimentation de proximité.<br><br>- Des conversions professionnelles à proposer aux demandeurs d'emplois.<br><br>- Développement du tourisme de « pleine nature » ou du « slow tourisme ».<br><br>- Proposer des offres de services mieux adaptées aux besoins.<br><br>- Très nombreux usages potentiels du bois pouvant permettre de redynamiser la gestion forestière et de déclencher des investissements en forêt. | - Une perte de population dans les zones rurales qui accélère les fermetures de services.<br><br>- Concurrence avec des produits bois moins chers venant d'autres pays.<br><br>- Périurbanisation plus rapide que dans les autres régions, entraînant une hausse de l'utilisation de la voiture individuelle.<br><br>- Surcharge de travail dans le domaine agricole liée au manque de main d'œuvre ayant des conséquences sur la santé. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-H : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Créer un environnement attractif pour les entreprises, les agriculteurs et les familles en zones rurales (accès aux services comme la santé, couverture numérique, accessibilité, etc.), et les services aux agriculteurs** | - Renforcer l'offre de formation, notamment professionnelle, en zone rurale.<br>- Financer l'ingénierie des territoires de projet afin de faire émerger des projets structurants.<br>- Renforcer l'accompagnement des agriculteurs les plus vulnérables.<br>- Favoriser la mise en place de tiers lieux.<br>- Soutenir une politique d'accueil en milieu rural (logement, déplacement…).<br>- Développer les équipements de services à la population et mutualiser les services aux publics dans des espaces communs (maison des services...), ouverts aux horaires adaptés aux besoins.<br>- Faire du numérique un atout pour la ruralité (tiers lieux, parrainages, inclusion numérique…). |
| **Orienter les territoires sur des thématiques de transition et de gestion durable** | - Inciter au développement des projets alimentaires de territoires et plus largement au développement des stratégies territoriales intégrées.<br>- Mettre en place des solutions de transport durables pour les personnes et les marchandises, en lien avec les projets de territoires.<br>- Favoriser les espaces de tests agricoles, notamment à proximité des zones urbaines.<br>- Faire coïncider les objectifs de développement rural, les politiques territoriales d'aménagement et les modes d'agriculture souhaités |
| **Encourager la diversification non agricole, du territoire (agritourisme)** | - Faire du tourisme un levier majeur du développement économique (aménagements et bâtiments touristiques).<br>- Développer le tourisme rural à vocation de sensibilisation de la population (fermes pédagogiques...).<br>- Inciter à la diversification des activités non agricoles des exploitants (services).<br>- Anticiper et accompagner la mutation des métiers de l'alimentation durable (agro fournisseurs, agriculteurs, métiers de bouche…). |
| **Accompagner la filière de transformation du bois** | - Favoriser la création de valeur ajoutée dans les scieries, notamment pour la filière bois matériaux.<br>- Encourager les rapprochements amont/1ère transformation/2ème transformation du bois.<br>- Favoriser l'exploitation forestière dans une logique de circuits courts (notamment la filière bois énergie) et de valorisation des essences /entreprises locales.<br>- Développer le sylvo-tourisme.<br>- Créer un pôle de recherche forestière (adaptation des essences, nouvelles sylvicultures,...).<br>- Encourager l'émergence et l'animation de stratégies locales de développement forestier.<br>- Répondre aux enjeux de main-d'œuvre en foresterie.<br>- Promouvoir une sylviculture plus respectueuse des paysages et de la biodiversité. |

## OS I __ AMELIORER LA FACON DONT L'AGRICULTURE DE L'UNION FAIT FACE AUX NOUVELLES EXIGENCES DE LA SOCIETE EN MATIERE D'ALIMENTATION ET DE SANTE, Y COMPRIS UNE ALIMENTATION SURE, NUTRITIVE ET DURABLE, LES DECHETS ALIMENTAIRES ET LE BIEN-ETRE DES ANIMAUX

**AFOM**

| ATOUTS | FAIBLESSES |
|---|---|
| - Bonne connaissance de ces nouvelles demandes sociétales, comme le développement de l'agriculture biologique.<br><br>- Des productions régionales extensives, pâturage dominant, en phase avec le bien-être animal et les demandes sociétales.<br><br>- Productions de grandes cultures avec des cahiers des charges spécifiques (blé de nos campagnes par exemple).<br><br>- Des systèmes en polyculture élevage adaptés au développement de l'AB.<br><br>- 222 nouvelles exploitations en bio en 2016, qui représentent en surface 18 760 ha supplémentaires par rapport à 2015 (+ 17 %).<br><br>- 14 % des exploitations bios sont spécialisées en grandes cultures et elles représentent plus du quart des conversions en 2016. Une ferme bio utilise 2,7 unités de travail annuel (UTA), contre 1,5 en conventionnel. | - Une évolution des exigences des consommateurs et un manque de connaissance du métier d'agriculteur par les consommateurs.<br><br>- Les exigences sont multiples en fonction des situations : restauration rapide, alimentation festive…<br><br>- Des agriculteurs qui doivent mieux parler de leur métier.<br><br>- Des coûts supplémentaires liés pour des produits de qualité et pour la maîtrise de produits au lait cru sensibles. |
| **OPPORTUNITES** | **MENACES** |
| - Besoin de mieux relier agriculture et consommateurs, par la transparence, la communication grand public.<br><br>- Des tendances de consommation favorables au local, à la qualité …<br><br>- Utilisation de nouveaux matériaux biosourcés (chanvre, bois, maïs, …).<br><br>- Des savoir-faire reconnus permettant un positionnement sur de nouveaux marchés et le développement de nouvelles niches. | - Difficulté de mise en œuvre des projets pionniers.<br><br>- Impacts du changement climatique et de l'augmentation des mouvements sur les maladies animales et végétales qui font émerger des risques sanitaires.<br><br>- Évolutions réglementaires fréquentes nécessitant des adaptations continuelles. |

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'OS-I : liste de l'ensemble des besoins identifiés à l'issue des ateliers de concertation régionaux**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Répondre aux nouvelles attentes sociétales et des consommateurs** | - Repenser les normes de fabrication et de consommation des produits alimentaires (jusqu'au marketing), pour limiter le gaspillage.<br>- Soutenir la recherche et l'innovation des produits alimentaires.<br>- Sécuriser les filières fromages au lait cru<br>- Encourager l'écoconception des processus et des produits, y compris les itinéraires de culture et les changements de pratique (analyse globale et complète)<br>- Accompagner l'agriculture urbaine et péri-urbaine.<br>- Sensibiliser les agriculteurs aux enjeux de leur santé.<br>- Accompagner l'adaptation des exploitations aux mises aux normes. HORS PAC<br>- Maintenir un cadre règlementaire bio, clair et différenciant. HORS PAC |
| **Améliorer et clarifier l'information mise à disposition des citoyens** | - Soutenir le développement des démarches de qualité (ex : AB), en mobilisant notamment la recherche, le développement, la diffusion d'informations, la formation, etc.<br>- Clarifier l'information sur l'origine, les caractéristiques des produits agricoles et agroalimentaires, les modalités de la production agricole et des filières, en travaillant sur des supports divers (ex. : étiquetage, actions pédagogiques, outils numériques, communication grand public).<br>- Soutenir les actions de valorisation/communication de la qualité des produits et des modes de production agissant en faveur de la protection de l'environnement, et garantissant une meilleure rémunération des agriculteurs, ainsi qu'en faveur de l'image sociale de l'agriculture. |

## OBJECTIF TRANSVERSAL _ MODERNISATION DU SECTEUR EN STIMULANT ET EN PARTAGEANT LES CONNAISSANCES, L'INNOVATION ET LA NUMERISATION DANS L'AGRICULTURE ET DANS LES ZONES RURALES, ET EN ENCOURAGEANT LEUR UTILISATION

**AFOM : cf. AFOM précédentes + AFOM du Ministère.**

**Mise en relation des facteurs A-F-O-M de l'objectif « modernisation » : liste de l'ensemble des besoins identifiés.**

| Besoins principaux | Besoins complémentaires |
|---|---|
| **Encourager et promouvoir les métiers du vivant** | - Renforcer l'attractivité des métiers agricoles.<br>- Conforter les candidats hors du cadre familial en proposant des stages découverte e et des stages pratiques.<br>- Nécessité d'avoir un dispositif d'accompagnement pour mieux préparer la transmission pour faire face à une population agricole vieillissante. |
| **Améliorer le capital humain en agriculture** | - Réduire les inégalités entre actifs agricoles et territoires : le niveau de formation des agriculteurs et des salariés de l'agriculture doit continuer d'augmenter et s'homogénéiser.<br>- Mettre l'accent sur le développement des compétences relatives à toutes les compétences nécessaires aux chefs d'entreprise agriculteurs (accompagnement des transitions, développement du numérique, management, (co)-gestion, ….), par le conseil et par la formation.<br>- Promouvoir « la modernisation du secteur » dans le système éducatif agricole (programmes et compétences des enseignants), ainsi que pour les nouveaux et futurs actifs agricoles (hors PAC).<br>- Proposer des formations rémunérées pour les agriculteurs préparant un projet de reconversion.<br>- Réduire les contraintes, la pénibilité et les risques du métier par un développement des moyens technologiques nouveaux et des services adaptés (remplacement …). |
| **Faciliter les investissements productifs** | - Améliorer les conditions de travail en réduisant la pénibilité, les risques et les contraintes/astreintes du métier via des investissements productifs tout en modernisant l'outil de travail y compris pour les entreprises de travaux forestiers.<br>- Encourager les transitions (climatique, économique, environnementale, énergies renouvelables …) par un soutien aux investissements productifs, …<br>- Intégrer les surcouts (investissements, collecte, raccordements aux réseaux, …) liés aux handicaps<br>- Evaluer la pertinence des investissements productifs au regard de la stratégie de développement de l'exploitation et de sa capacité d'autofinancement. |
| **Mieux diffuser les connaissances** | - Favoriser la réappropriation de la fonction de conseil par les agriculteurs, y compris en s'appuyant sur les innovations pédagogiques comme le numérique, pour mieux capitaliser sur les pionniers et favoriser le passage à l'échelle supérieure des innovations.<br>- Favoriser le développement du conseil stratégique, avec une vision globale de l'exploitation et de l'exploitation dans son territoire (contexte économique, pédo-climatique, |

| | |
|---|---|
| | environnemental ; dynamique collective, etc.).<br>- Soutenir le conseil agricole favorisant des systèmes de production durables.<br>- Prendre en compte la dimension ressource humaine et l'installation sociétaire pour faciliter les transmissions.<br>- Veiller à s'insérer dans l'écosystème européen d'innovation en renforçant l'incitation et l'information.<br>- Accompagner et former les professionnels du monde agricole et les citoyens pour sécuriser la transition agro-écologique en diversifiant au maximum les voies et support de formation.<br>- Accroître la lisibilité et la complémentarité des instruments régionaux, nationaux et européens de soutien à la recherche & innovation dans le secteur agricole et les secteurs connexes apporteurs d'innovations.<br>- Encourager l'émergence de projets agricoles collectifs en partenariat avec les territoires et les filières.<br>- Sensibiliser les différents acteurs de la gestion forestière (y compris propriétaires forestiers) aux enjeux du changement climatique et des risques sanitaires et promouvoir de nouvelles pratiques adaptées. |
| **Favoriser des innovations répondant aux attentes de la société** | - Inciter, accompagner et valoriser les changements de pratiques agricoles et la prise de risque des exploitants agricoles dans les changements systémiques pour répondre aux attentes sociétales.<br>- Mieux intégrer la question agricole dans les projets de territoire en intégrant les filières et les organisations agricoles et s'appuyer sur les collectivités pour structurer des débouchés locaux (pas uniquement).<br>- Promouvoir et soutenir les projets de territoire intégrant des objectifs de gestion forestière adaptés aux enjeux multifonctionnels de la forêt (économique, attentes sociétales) dans le contexte de la crise climatique/sanitaire<br>- Inciter au développement de nouveaux « modèles multiperformants » pour les entreprises, filières et territoires, de l'amont à l'aval.<br>- Accompagner les innovations « frugales » (low-techs, économes en énergie, …).<br>- Développer les outils de dialogue pour mettre en valeur les contributions positives de l'agriculture, la traçabilité des produits (y compris transformés) et favoriser le dialogue avec les consommateurs.<br>- Favoriser l'acceptabilité des projets localement lors de l'implantation d'un nouvel atelier. |
| **Renforcer le déploiement des outils numériques** | - Permettre l'utilisation des outils numériques sur tout le territoire, y compris dans les parcelles agricoles et forestières (besoin d'accès au réseau).<br>- Favoriser le développement d'outils innovants de services numériques pour l'agriculture en favorisant la complémentarité des outils pour concourir réellement à la simplification de la gestion des données.<br>- Favoriser le développement du numérique en aidant l'investissement individuel et collectif en matériel et en compétences.<br>- Se saisir du développement de l'intelligence artificielle pour réduire les contraintes, la pénibilité et les risques du métier.<br>- Sécuriser au maximum les agriculteurs dans leurs usages du numérique et des agroéquipements connectés vis-à-vis de la protection et la propriété de leurs données. |

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

4, square Castan
CS 51857
25031 Besançon

0 970 289 000
www.bourgognefranchecomte.fr